

Compte-rendu du conseil d'Ecole du lundi 20 mars 2017 à 18h15

Présents :

Enseignants : Mmes BARSACQ, BEAUMANOIR, BOULANGER, FACON, FAUVRE, LEGRAND-CHAMART, MATHIAS, MONJAL, NYAMBI, POUBANNE et SAULNIER. M. CHAMART.

Parents : Mmes TESSIER, JARRY, HEMOND, LHERIAU-CLARTE, DEBELLEIX, DOS SANTOS, MALVEAU, CARDOSO, et THIREAU.

Mairie : M ; BOUVIER, maire adjoint aux affaires scolaires

Excusés : M. SEWERYN, Inspecteur de l'Education Nationale ; Mmes RZEPECKI, DESCHAMPS, BUSSON, TILLOUX, MM GARZENNE, DA SILVA, OSQUIGUIL et BARDIN, parents d'élèves.

1. LSU et parcours éducatifs

Présentation du **Livret Scolaire Unique**. Ce livret, destiné aux élèves du CP à la troisième, vient remplacer le livret de compétences que les enseignants remplissent chaque trimestre.

Ce LSU fait partie de la réforme sur les nouveaux programmes. Il est numérique, renseigné informatiquement, et à terme, les parents pourront le consulter en ligne, grâce à un mot de passe personnel, comme cela se fait déjà au collège avec pro-notes.

Il suivra l'élève tout au long de sa scolarité, quelle que soit son école.

LSU se différencie du livret de compétence par plus de lisibilité et de simplicité pour les parents : les compétences sont regroupées par domaine d'enseignement, et l'évaluation porte sur chaque domaine d'enseignement.

On va parler d'**évaluation positive**: si la compétence n'est pas atteinte, il est demandé aux enseignants de rédiger des commentaires positifs sur les capacités de l'élève (ce qu'il sait déjà faire) et les progrès attendus. Il ne s'agit pas juste de changer de support, mais de changer la **philosophie de l'évaluation**: laisser du temps aux apprentissages, se montrer positif pour ne pas décourager les élèves avant même leur entrée au collège...

Les parcours éducatifs : sous les « acquis scolaires » on peut voir une rubrique « parcours éducatifs, projets mis en œuvre dans l'année » .

Les parcours sont au nombre de trois : un parcours citoyen/ un parcours artistique et culturel /un parcours santé

Il s'agit de faire apparaître ce qui est travaillé en parallèle des matières purement scolaires, et qui vient enrichir la scolarité de l'élève. Ex : parcours artistique : visite de châteaux/ école et cinéma/ musée et ateliers... Parcours citoyen : gaspillage alimentaire/mise en place d'un composteur/ tri de déchets/ ou encore travail sur inclusion d'un enfant trisomique : intervention d'une infirmière dans toutes les classes...

Il faut du temps pour mettre en place des **projets cohérents au sein de l'école, en tenant compte de certains impératifs et en privilégiant les ressources de proximité...**

Le DASEN a demandé aux écoles de mettre en place le LSU au deuxième trimestre, voire au troisième trimestre. Le conseil des maîtres s'est prononcé pour une **mise en place à la rentrée prochaine**, le temps de proposer des parcours intéressants et réfléchis, et de s'approprier le nouvel outil que constitue le LSU.

Le LSU sera présenté à l'ensemble des parents à la rentrée prochaine.

2. Service civique

➤ Anthony Auger est un jeune homme de 18 ans qui fait une année de service civique avant de pouvoir intégrer l'école où il souhaite poursuivre ses études. Il est arrivé en janvier et travaille dans les deux écoles : Balzac et Jeanne Lecourt. Il fait un total de 20heures : 13 heures en élémentaire et 7 en maternelle.

➤ Anthony intervient dans les classes de l'élémentaire à raison d'une heure par semaine et par classe, pour aider les enseignants, soit en BCD, soit en informatique, ou encore en arts plastiques. Quand il n'est pas occupé auprès des élèves, il gère la BCD.

3. Intervenants :

➤ Thibaut Préciat en musique auprès des CP/ CE1/ULIS/CM1. Il donne grande satisfaction à l'équipe qui aura le regret de le voir arrêter ses interventions à la rentrée prochaine.

Un spectacle aura lieu au centre socio culturel le jeudi 1^{er} juin, pour les classes concernées.

➤ Hugo Morisset et Mathieu Capanini (stagiaires du CFMI) en musique auprès des CE2/CM2 . Un bilan de ces interventions sera fait en fin d'année scolaire.

➤ Stéphane Devey et Antoine Save interviennent pour un cycle hand-ball auprès des 4 classes de CM.

➤ Daniel Besançon interviendra pour un cycle tennis auprès des 2 CM1 au retour des vacances d'avril.

➤ Christine Smeysters intervient auprès des 2 CM1 pour un projet « théâtre ». Une représentation aura lieu pour les familles le vendredi 19 mai au centre socio-culturel.

4. Budget alloué par la mairie

➤ Le budget n'a pas encore été voté. Il le sera le 21/03. Une augmentation de 0,6% devrait être accordée sur les crédits de fonctionnement de l'école.

➤ Les crédits de renouvellement de mobilier pour finir d'équiper les classes seront accordés à hauteur de 5000€. Les crédits concernant l'équipement informatique seront accordés à hauteur de 5100€. Des devis comparatifs seront demandés pour pouvoir équiper la dernière classe non pourvue d'un vidéoprojecteur (celle de Mme FAUVRE) et commencer le renouvellement des anciens vidéoprojecteurs.

➤ Le crédit spécial de 1000€ pour le renouvellement de matériel sportif sera accordé également.

5. Travaux réalisés et envisagés par la mairie

➤ Un visiophone a été installé pour permettre de voir –du bureau – les personnes qui sonnent au portillon. Si personne n'est présent au bureau, on peut basculer la sonnerie pour qu'elle soit entendue par les classes. C'est alors un enseignant qui ouvre le portillon.

L'équipe note qu'il y a beaucoup moins de gêne qu'en début d'année scolaire, grâce à ce fonctionnement nouveau. (Avant, les enseignants et les élèves étaient systématiquement dérangés quand quelqu'un sonnait.) A noter un dysfonctionnement de la sonnerie du visiophone depuis vendredi. La réparation a été demandée auprès des services techniques.

➤ Les principaux investissements vont concerner la création d'un ascenseur : 193 000€, pour permettre l'accès de l'école aux personnes à mobilité réduite. Les travaux devraient commencer à l'automne prochain. L'ascenseur sera placé à l'arrière du bâtiment.

➤ Les accès au gymnase, ainsi que l'installation de toilettes et d'une douche aux nouvelles normes, seront aussi réalisés pour un coût de 27000€. Il est aussi question de refaire la peinture de ce bâtiment.

➤ Les stores des classes peuvent être changés. Cela coûte 3700€. M. BOUVIER s'interroge sur l'utilité ou non de le faire, sachant qu'à moyen terme, il faudrait repenser l'isolation du bâtiment, donc le changement des fenêtres et des stores. Compte tenu de la demande récurrente (certains stores se coincent et il n'est plus possible de les baisser, ce qui peut gêner beaucoup les élèves ; par ailleurs ils ne sont pas du tout occultants et on a des difficultés à travailler à l'aide du vidéopro s'il y a du soleil...) les enseignants souhaitent que le changement de stores ait lieu. Cela sera fait par les services techniques.

➤ La mairie étudie la possibilité d'un débit internet plus important pour l'école, avec peut être la mise en place de la fibre...D'autres investissements à destination des élèves et/ou de leurs familles ont été décidés, même s'il ne concernent pas directement l'école : acquisition d'un logiciel pour la gestion du périscolaire ; rénovation de la salle de ping-pong et de l'ancien dojo, renouvellement du matériel de restauration...

6. Subvention

➤ Une demande de subvention de 2500€ a été demandée à la mairie par l'association USEP de l'école Balzac, pour aider le financement de certains achats ou projets. Il n'y a pas de réponse pour l'instant.

➤ La mairie a accordé à l'école une subvention de 6000€ pour les classes de neige. A ce jour, 3000€ ont déjà été versés. L'école remercie vivement la municipalité pour son importante participation.

➤ L'APE a versé une subvention de 2500€ pour les classes de neige et autres projets de l'école. Les enseignants remercient très sincèrement les parents pour leurs actions en faveur des projets des classes.

7. Bilan des classes découvertes

➤ Les CP de Mme BEAUMANOIR et ULIS de Mme SAULNIER sont allés en classe de neige au LIORAN du 21 et 25 janvier 2017. La neige était au rendez-vous. Toutes les activités prévues ont pu être réalisées. (Les adultes ont fait le choix de laisser tomber l'activité « patinoire » car les enfants étaient vraiment fatigués). Le séjour était très bien encadré, et pour beaucoup d'élèves, il s'agissait d'une première expérience de ski. Cela restera pour eux un moment inoubliable. Les apprentissages étaient très riches, c'est une expérience qu'il faudra renouveler.

➤ Financièrement, la répartition des coûts s'est faite de la façon suivante :

- 6000€ mairie Bléré
- 2000€ APE
- 1500€ USEP
- 100€ mairie Sublaines
- 100€ don d'entreprise
- 900€ tombola « galettes »
- reste à charge des familles : 80€/enfant

Les enseignants remercient à nouveau tous les acteurs qui ont participé à concrétiser ce projet.

8. Sorties et projets des classes

➤ Les CP/CE1 ont fêté le 100^{ème} jour d'école : une journée particulière durant laquelle les élèves ont pu réaliser des défis mathématiques, et présenter à la classe leur collection de 100 réalisée à la maison. Une exposition de toutes ces œuvres a eu lieu au restaurant scolaire...

➤ Deux classes (CE1 Mme Fauvre/ CM2 Mme Poubanne) sont allées à l'Opéra en novembre dernier pour le « Concert pour les petites oreilles » par l'orchestre symphonique de Tours.

➤ Plusieurs classes ont vu « les pionniers du Cinéma » dans le cadre d' « école et cinéma ». Une dernière projection aura lieu en mai, avec un film à destination des cycle 2 et un film à destination des cycle 3. Puis les plus grands ont pu voir « un sac de billes » film proposé par la mairie qui a fait venir « Ciné Off ». Cette année, toutes les classes de l'école auront eu l'occasion de voir un film.

➤ Les CE2 de Mme Barsacq sont allés au musée des Beaux Arts jeudi 16 mars : ils ont pu observer et admirer quelques œuvres, avant de participer à un atelier pour jouer les artistes en herbe.

➤ Les deux classes de CM1 participent à un projet théâtre qui donnera lieu à une représentation le vendredi 19 mai au centre socio culturel. Les CP travaillent également le théâtre.

➤ Les deux classes de CM2 et le CE1 de Mme Fauvre ont travaillé la danse contemporaine avec leur classe. Une rencontre avec d'autres classes aura lieu le mardi 2 mai au théâtre d'Amboise. Une représentation aux familles sera également proposée.

➤ Les journées « équilibre » auront lieu du 2 au 9 mai prochains. Nous accueillerons environ 500 élèves de la GS au CE1 pour des ateliers sur le thème de l'équilibre. Cette année, les ateliers ont été repensés, du matériel acheté, afin de proposer des activités nouvelles. Le terrain de sport et le gymnase seront occupés durant cette période, aussi les classes ne pourront pas utiliser ces lieux. Les dates ont été communiquées à Amandine pour le périscolaire, cela ne devrait pas engendrer trop de bouleversements pour les activités NAP.

➤ Les Usépiades auront lieu le 29 juin à Azay sur Cher pour les CP/ CE1 et à Bléré pour les autres classes.
➤ Le tournoi de hand aura lieu au collège de Bléré en fin d'année aussi. Plusieurs sorties sont prévues au troisième trimestre...

9. Achats réalisés par l'USEP

➤ Chaque année l'association USEP de l'école réalise des dépenses pour donner jour à des projets. Voici quelques grosses dépenses de cette année : (sommes arrondies valeur la plus proche)

- adhésion à l'USEP 37 pour participer aux activités et emprunter du matériel sportif spécifique : 1090€
- classe de neige : 1500 €
- bibliothèque : achat de code-barre/douchette pour informatisation, adhésion logiciel en ligne : 400€
- bibliothèque : achat de mobilier mousse pour coin lecture : 1150€
- projet cinéma (ecole et cinéma / ciné off) 560€
- sortie opéra : 240€
- transports : 500€
- achats de jeux de cour 170€
- achat d'équipement destiné à cuisiner avec les élèves (four/ réchaud/crêpière...) 150€

10. Bilan PPMS

➤ Comme annoncé lors du premier conseil, un exercice « attentat-intrusion » a été réalisé le 17 octobre dernier. Un bilan a été envoyé à l'inspection ainsi qu'à la mairie afin de réfléchir à des améliorations du dispositif.

➤ Lecture du bilan (pièce-jointe)

11. Questions diverses

➤ Mme TESSIER demande qui est responsable du périscolaire quand Amandine est absente en début de matinée : à qui les parents doivent-ils s'adresser ?

Réponse de M. BOUVIER : C'est Séverine qui la seconde, et est responsable du périscolaire en l'absence d'Amandine.

➤ Mme DOS SANTOS demande si la gratuité des transports sera effective à la rentrée scolaire prochaine. Réponse de M. BOUVIER : Oui, les transports seront gratuits, mais il y aura 25€ de frais de dossier à payer par élève (limité à 50€ par famille). En cas de perte de sa carte, l'élève devra payer la somme de 10€ pour la refaire faire. Par ailleurs, il y aura des pénalités pour les élèves qui ne sont pas à l'heure et entraînent un retard du transport, ce qui a un coût.

La séance est levée à 19h40. Une plaquette de l'école est distribuée à membre du conseil. Les représentants sont invités à visiter la bibliothèque de l'école.